Document généré le 19 fév. 2025 00:02

Assurances

Assurances

LU

G. P.

Volume 4, numéro 4, 1937

URI : https://id.erudit.org/iderudit/1102845ar
DOI : https://doi.org/10.7202/1102845ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0004-6027 (imprimé)
2817-3465 (numérique)

Découvrir la revue

Citer ce compte rendu

P., G. (1937). Compte rendu de [LU]. *Assurances*, *4*(4), 177–184. https://doi.org/10.7202/1102845ar

Tous droits réservés © Université Laval, 1937

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

LU

Les éditions de la maison Stone & Cox Limited, de Toronto

Depuis quelques mois, la maison Stone & Cox Limited a commencé de publier les conférences publiées régulièrement par *Canadian Insurance*. Déjà, elle a réuni la matière d'un certain nombre de brochures d'une centaine de pages qui ont trait à diverses branches de l'assurance au Canada. Une d'elles, intitulée « *Casualty Lectures of 1935-36* », contient un certain nombre de causeries données sous les auspices du *Casualty Educational Committee of The Insurance Institute of Toronto* et de l'*Insurance Institute of Montreal*. Dans cette brochure de 104 pages on trouve d'excellentes études sur les assurances, dites « Casualty », qui sont le plus couramment traitées au Canada. On ne peut trop féliciter la maison Stone & Cox Limited de cette initiative qui va combler une lacune qu'on s'était contenté de déplorer jusqu'ici sans chercher à la combler.

On nous communique également un groupe de trois plaquettes intitulées *The Elements of the Business of Fire Insurance, An Introduction to the Study of Common Hazards* et *An Introduction to Inspection Work*. Les deux dernières sont l'oeuvre de cet excellent spécialiste de l'assurance-incendie, qu'est M. James R. Wright. Ce sont les trois premiers numéros d'une série intitulée « The Stone & Cox Pocket Manuals of Insurance ». Nous en suggérons l'achat à nos lecteurs qui désirent connaître les éléments du travail d'inspection en assu-

rance contre l'incendie. Comme on sait, celui-ci est à la base même du succès puisqu'il permet à l'agent de se rendre compte exactement de ce qu'il assure et de guider l'assureur dans le choix de ses risques. En procédant ainsi, l'agent se fait une réputation durable et féconde en résultats.

Manual of Examination, State of Illinois, U. S. A.
publié par le service des assurances de l'état de l'Illinois.

Dans l'état de l'Illinois, l'agent d'assurances n'est pas laissé libre de savoir ou de ne pas savoir son métier. Le législateur intervient pour lui imposer un minimum de connaissances qui sont indiquées dans ce *Manual of Examination*, où sont réunies quelques centaines de questions ayant trait à l'assurance-vie, accidents et maladie, incendie, responsabilité, automobile, maritime, etc., etc. Quand une personne sollicite une patente d'agent, on ne se contente pas de lui demander sa signature au bas d'une formule; on lui remet le questionnaire, on lui donne un permis temporaire et on lui fixe rendez-vous à un examen qui a lieu quelques mois plus tard. On lui permet d'exercer son métier provisoirement, mais avec l'entente qu'il devra dans un délai donné passer l'examen avec succès; et ainsi on évite que l'agent ne connaisse à peu près rien de son métier, comme c'est le cas du plus grand nombre dans notre doulce province.

Canadian Insurance Case Law (Quebec Section).
Editions The Kingsland Company.

Dans un fort volume de près de 800 pages, les éditeurs de ce très intéressant ouvrage ont réuni, en de brefs aperçus, toute la jurisprudence sur les questions d'assurances depuis le début jusqu'à 1935. Précédé d'une table alphabétique assez élaborée, cet ouvrage peut rendre de précieux services à ceux qui recherchent les opinions de nos juges — lesquelles sont souvent contradictoires, mais dont il faut tenir compte en dernier ressort.

Canadian Insurance Case Law est un ouvrage fait méthodiquement et qui expose en peu de mots la substance des causes étudiées.

The Law & Practice Relating to Life Insurance Contracts in the Province of Quebec,

par D. A. Roberts, assistant-secrétaire de la Mutual Life of Canada.
Editions *The Life Underwriters Association of Canada,*
159 Bay Street, Toronto.

Dans cette brochure, l'auteur a réuni les principales questions soulevées par l'interprétation du contrat d'assurance sur la vie dans la province de Québec. Il y traite, par exemple, de la proposition d'assurance, de l'intérêt assurable, des mineurs, curateurs et tuteurs, des femmes mariées et de leur statut légal, du bénéficiaire, des transports, des emprunts, de l'interdiction, des testaments. Bref, M. Roberts nous apporte en quelques pages la substance d'un sujet flou et dont peu d'auteurs se sont préoccupés jusqu'ici. S'il n'en tranche pas toujours tous les aspects comme on le souhaiterait, cela est dû surtout à l'incertitude créée par des lois multiples, mal fondues et d'une rédaction aussi incomplète qu'imprécise.

Que le lecteur ne cherche pas, cependant, dans le petit ouvrage de M. Roberts une langue souple, claire et débarrassée de toutes scories. Elle est celle de l'Anglais moyen qui parle de questions d'assurances. L'auteur emploie ce jargon légal anglo-américain qui n'a d'égal que l'autre jargon franco-canadien, dont un trop grand nombre d'avocats de notre pays font usage sans penser qu'il est possible de traiter une question de droit en une langue compréhensible. Pour s'en convaincre, on n'a qu'à ouvrir n'importe quel ouvrage de droit français.

A ceux qui sont curieux de traductions littérales, nous recommandons le texte du traducteur de *Law & Practice relating to Life Insurance Contracts in the Province of Quebec.* Voici deux exemples qui les raviront: « Les quelques dernières années d'instabilité économique ont prouvé la solidité des com-

pagnies d'assurance-vie canadiennes qui se sont montrées des ports d'attache sûrs lors des détresses occasionnées par la débâcle financière ».

Et cet extrait de la préface: « Des notes présentant quelque intérêt ont été assemblées afin que le vendeur d'assurance-vie dans la province de Québec ait toujours devant lui sous une forme convenable l'explication de fréquentes difficultés. L'auteur admet qu'il n'y a pas un accord complet entre l'application de la loi, ni entre l'interprétation légale et quelques-uns des points qui sont présentés ici. Dans les cas de ce genre une information générale seulement a été donnée. Ce traité a été entièrement préparé dans l'espérance qu'il sera utile à l'assureur Québécois ».

Il est malheureux qu'un travail excellent soit aussi mal présenté aux lecteurs francophones. Quand donc comprendra-t-on à Toronto que, pour être bien faite, une traduction doit être confiée à quelqu'un du métier. En s'adressant au premier venu, on continuera à dépenser de l'argent sans autre résultat pratique que la bonne intention.

Montréal,

par Raymond Tanghe. Editions Albert Lévesque, Montréal.

Albert Lévesque est un éditeur audacieux et tenace : audacieux parce qu'il a débuté à une époque où les livres canadiens n'avaient pas très bonne presse; tenace parce qu'il ne s'est pas laissé décourager par la difficulté de trouver des auteurs et de vendre leurs livres à un public sans curiosité et récalcitrant.

Lévesque a tenu; et, grâce à lui, dans une certaine mesure, nous avons vu le niveau de la production littéraire s'élever petit à petit. Cela est vrai particulièrement des livres documentaires. Grâce à ses initiatives, encore une fois, se constitue une documentation qui rendra avant longtemps de précieux services.

Montréal est un des derniers livres qu'il a édités. L'ouvrage est de Raymond Tanghe, professeur à l'Ecole du Tourisme et ancien élève de l'Ecole des Sciences Sociales, Economiques et Politiques. Auteur de deux autres livres, M. Tanghe a une curiosité d'esprit et une activité qui lui permettent de se livrer à des travaux que notre «stupide 19e siècle» aurait réprouvés, mais dont l'intérêt est incontestable. Il nous donne aujourd'hui *Montréal*, un peu superficiel à cause de la variété des sujets traités, mais qui nous permet d'apercevoir dans l'ensemble la vie de notre cité. A ceux qui désirent se renseigner sur les aspects multiples de l'administration, de l'enseignement, des oeuvres de bienfaisance, de l'organisation judiciaire, nous suggérons la lecture du livre de M. Tanghe. Ils y trouveront des détails précis et des renseignements de toute espèce qui leur demanderaient beaucoup de temps et de recherches s'ils désiraient les obtenir eux-mêmes. M. Tanghe est également un géographe et c'est pourquoi il a consacré une bonne partie de son ouvrage à la géographie de Montréal: géographie physique, peuplement et géographie économique. Il ne faut pas oublier de mentionner les cartes dressées par M. Arthur Lemay sous la direction de l'auteur. Nous préférons, cependant, ne pas donner notre opinion sur certaines des autres illustrations dues à la plume de M. Lemay. Le lecteur jugera par lui-même.

Molson vous présente "Le vieux Montréal"

Editée par la Brasserie Molson.

Très longtemps, la famille Molson a joué à Montréal un rôle de premier plan. C'est cela que la Brasserie Molson a voulu souligner, en même temps que son expansion, dans l'album d'images d'Epinal qu'elle offre au public sous le nom de « Molson vous présente le Vieux Montréal ». Il y a d'abord la photographie de John Molson, premier brasseur du nom qui fonda l'entreprise en 1786. Puis, viennent une série

de reproductions en couleurs de tableaux rappelant l'histoire de notre ville. En feuilletant cet album, on s'aperçoit que celle-ci était jolie autrefois, à l'époque où l'on se préoccupait de l'aspect extérieur des choses. Une des plus charmantes reproductions est celle d'un tableau représentant la rue Notre-Dame en 1808, c'est-à-dire à un moment où les façades étaient encore gracieuses et l'aspect de la ville plaisant et simple.

Il faut savoir gré à la Brasserie Molson de cette publicité
184 intelligente, qui vient compléter celle que lui fait à la radio l'excellent auteur régionaliste que s'est révélé Robert Choquette avec son « *Curé de village* ».

G. P.

Vous désirez un employé actif, intelligent, qui vous secondera rapidement . . . un associé peut-être ?

N'hésitez pas !

C'est un H. E. C. qu'il vous faut.

Pour tous renseignements, veuillez vous adresser à l'

ASSOCIATION DES LICENCIÉS DE L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES

535, AVENUE VIGER - - MONTRÉAL